

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 février 2022

---

COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LE CYBERHARCÈLEMENT (N°4976) -  
(N° 4997)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 16

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 6**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« peut comporter »

le mot :

« comporte ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Si l'on veut se donner les moyens d'appliquer des outils estimés pertinents pour lutter contre le harcèlement, leurs recours ne doit pas être optionnel.